



Promotion des énergies renouvelables

Les formulaires incomplets seront retournés aux requérants !

L'obtention d'une subvention ne libère dans tous les cas pas le ou les propriétaires de l'obligation d'annoncer à la Municipalité pour la pose des panneaux solaires sur un bâtiment ou intégrés dans les aménagements extérieurs. (LATC ; Article 103).

En cas de raccordement des capteurs au réseau électrique, veuillez-vous référer aux "Conditions particulières relatives au raccordement des producteurs indépendants (CP-PROD)" disponibles auprès de notre partenaire Romande Energie"

Cette demande d'autorisation peut être soumise à la Municipalité avant, parallèlement ou après la demande de subvention pour la pose de panneaux solaires.

Requérant (propriétaires) :

N° de dossier :

Nom :

Adresse : (si différente de la demande)

Rue n° :

NPA, ville :

Versement de l'aide financière à :

Titulaire du compte :

Nom et adresse de la banque :

N° IBAN :

CCP de la banque ou compte postale du titulaire :

Planning des travaux (date : jour / mois / an) et coût :

Date de livraison : (de l'installation, du matériel)

Début des travaux : Date de fin des travaux :

Mise en service : Coût des travaux :



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Bâtiment (remplir ce qui convient)

NPA/Lieu : Rue n°/Lieu-dit :

Genre de bâtiment : neuf existant Année de construction :

Affectation (selon SIA 380/1) : Habitat collectif Habitat individuel Autre :

Capteurs solaires – Caractéristique de l'installation (remplir ce qui convient) :

Capteurs solaires photovoltaïques

Spécificité Nombre de personnes : Consommation actuelle du bât. kWh/an :

Fabricant des capteurs :

Désignation du modèle : Homologation SPF ou OFEN :

Nombre de capteurs : Puissance totale des capteurs (m²) kW :

Production annuelle envisagée kWh/an :

Capteurs solaires – Caractéristique de l'installation (remplir ce qui convient) :

Capteurs solaires thermiques

Spécificité préchauffage ECS (eau chaude) ⇒ Nombre de personnes :

appoint au chauffage ⇒ Consommation du bât. kWh/an :

Fabricant des capteurs :

Désignation du modèle : Homologation SPF ou OFEN :

Nombre de capteurs : Surface nette totale des capteurs (m²) :

Volume accumulateur d'eau (litres) :

Ancienne énergie : Energie d'appoint au solaire :

Extension d'une installation solaire existante : oui non



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Remplacement des chauffages électriques directs (remplir ce qui convient) :

Installation électrique actuelle

Puis. total des radiateurs [kW] :

Année de mise en service :

Energie consommée pour le chauffage :

Année 1 : ⇒ [kWh]

Année 2 : ⇒ [kWh]

Installation future avec réseau hydraulique

Nouvelle production de chaleur à énergie renouvelable :

Pompe à chaleur Panneaux solaires therm.

Marque :

Type :

Puissance installée [kW] :

(puissance chaudière ou pompe à chaleur A2W50, BOW50, W10W50)



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Dans tous les cas, documents à joindre impérativement à la demande de versement du subside :

- Factures finales des travaux
 - Preuves de paiement (factures acquittées, relevés bancaires, etc.)
 - Bulletin de livraison de l'installation, du matériel, etc.
-

Lieu et date : Le requérant :

A renvoyer rapidement, dûment complété, daté et signé, à la Commune, après la fin des travaux

Visa fin des travaux – contrôle des documents

Date : La commune :

A remplir uniquement par le Bureau technique

(contrôle sur place – visite du bâtiment)

Déclaration de fourniture et de mise en service (remplir ce qui convient) :

Solaire thermique (m²) : Solaire photovoltaïque (m²) :

Contrôlé le : Signature :
